

Pour une
**SÉCURITÉ SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE
UNIVERSELLE**





Face aux urgences sociales et écologiques



Pour éviter le pire dans les prochaines décennies, l'humanité va devoir réduire considérablement ses consommations en énergie, mettre fin à l'extraction massive des carburants fossiles et des ressources naturelles, et sortir progressivement du nucléaire.

Dans un contexte d'inégalités en pleine explosion, pour éviter les déchirures humaines, les guerres et les catastrophes humanitaires, nous allons devoir organiser cette mutation d'ampleur de manière radicalement solidaire.

Aucune mesure contraignante, qui ne viserait pas prioritairement les plus riches et les principaux responsables de la surchauffe planétaire, ne pourra être acceptée par la majorité de la population.

Aucune politique écologique à la hauteur des défis ne pourra être mise en œuvre sans s'attaquer avec la même détermination aux injustices sociales.

Seule l'implication accrue du plus grand nombre, dans les décisions à prendre et dans leur mise en œuvre, pourra permettre de tracer la voie vers un avenir souhaitable que nous voulons heureux.

La « Sécu » comme modèle et comme source d'inspiration

Pour construire cet élan collectif de masse, nous avons besoin d'un projet de grande transformation, inspirant et fédérateur, ouvrant la voie à la concrétisation des aspirations communes les plus essentielles.

Même s'il doit être institué par voie législative, ce projet doit dépasser les programmes électoraux, en engageant la population dans son élaboration et sa mise en œuvre.

Il doit être institué pour durer, au-delà des aléas et des possibles retournements politiques, inscrit dans la constitution, géré démocratiquement indépendamment de l'État et protégé des lobbies financiers.

Après 1945, le Conseil national de la résistance, issu d'une mobilisation radicale contre le fascisme où la classe ouvrière a pris une part déterminante, a donné naissance à un grand projet inédit garantissant la santé et la protection sociale à vie pour toutes et tous.

Entre 1946 et 1947, Ambroise Croizat, ministre du travail, communiste et responsable syndicaliste, porté par la détermination de plusieurs millions de militant.es de la CGT, a organisé sa concrétisation sur des bases d'égalité et de justice sociale faisant exemple à l'échelle planétaire.

Le régime général de la Sécurité sociale a été institué selon le principe de démocratie sociale. Mutualisant une part importante de la richesse produite grâce aux cotisations prélevées proportionnellement aux moyens de chacun.e, garantissant les droits à la santé, au chômage et à la retraite à tous les habitant.es du territoire et étant gérée par et pour les

bénéficiaires, elle a transformée en profondeur la réalité de vie de toute la population.

Malgré les déconstructions imposées par les pouvoirs politiques successifs répondant aux volontés patronales et néolibérales, « la Sécu » s'est inscrite dans notre vécu collectif comme une institution au service du bien-être de l'ensemble de la population. Elle est toujours inspirante à l'échelle nationale et internationale.

Face aux défis sociaux, écologiques et solidaires actuels, ce grand projet, étendu à l'ensemble des besoins essentiels, peut permettre d'engager la mutation que nous souhaitons pour garantir notre bien-vivre, aujourd'hui et pour les générations futures, hors des logiques de profit.

De la reprise en main de la « Sécu » à son extension

Aujourd'hui, l'objectif de reprise en main citoyenne et d'élargissement des champs couverts par la Sécurité sociale suscite un intérêt perceptible dans de nombreux réseaux associatifs, syndicaux et politiques.

Le travail du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation est porteur du projet le plus élaboré en matière de droit nouveau à instituer. Mais d'autres besoins essentiels paraissent nécessaires à couvrir dans une perspective sociale et écologique affirmée. Ils concernent notamment le logement, l'énergie, l'eau, ainsi que le transport, voire les vêtements ou la culture...

Nous appuyant sur les travaux et plusieurs échanges avec des spécialistes de ces questions, nous tâchons de préciser dans

ce livret ce que pourrait être cette « Sécurité sociale et écologique universelle » ici nommée SSEU.

Visant la mise en œuvre d'une véritable démocratie sociale, écologique et solidaire, ce projet nous semble capable de réveiller l'élan qui caractérise les temps où tout doit et peut changer !

Vers une Sécurité sociale et écologique universelle

L'objectif du présent livret est de présenter les propositions déjà élaborées et portées par le CNNR « National de la Nouvelle Résistance », en vue de les faire connaître et de les confronter aux réalités de vie du plus grand nombre, autant qu'aux analyses et aux propositions des organisations et des personnalités partenaires avec qui nous partageons la volonté d'un changement de cap radical.

SSEU Quésako ?

Ce livret reprend le contenu du support de formation et d'échange que nous avons réalisé et qui sera progressivement amélioré sur le site www.cnnr-secu.fr

Ces propositions constituent une base qui continue d'évoluer.

Par ce support, il s'agit d'engager un travail d'appropriation et d'amélioration collective, aussi large que possible, avec la volonté de créer les conditions pouvant permettre sa concrétisation.

Les propositions structurant le projet de Sécurité sociale et écologique universelle sont énoncées selon les cinq thèmes qui suivent, de A à E. Ces thèmes sont détaillés en 5, 6 ou 7 pages. Chaque page correspond à une carte du jeu SSEU Quésako ?

- A) **Un panel de droits universels** répondant aux besoins essentiels de toutes et tous, faisant face au contexte de dégradation sociale et écologique qui s'accélère.
- B) **Une organisation démocratique impliquant le plus grand nombre** du local au national, autonome par rapport à l'État et protégée des logiques de profits.
- C) **Le développement d'un réseau d'économie alternative conventionnée** garantissant l'accès aux droits et la tenue d'objectifs sociaux et écologiques élevés définis collectivement.
- D) **Un financement fondé sur une augmentation des taux de cotisation** proportionnelle à la richesse de chacun.e, à compléter par des systèmes de création monétaire.
- E) **Un chemin possible pour y parvenir**

Reprise en main du droit à la santé

- Depuis 1967, l'État a pris progressivement la maîtrise du budget de la Sécu. En 1980, le système de santé français était considéré comme le meilleur au monde. En 2020, il est passé à la 11ème place.
- Mettant fin à la tarification à l'acte ou à l'activité, à la pénurie en lits et en soignants et à l'imposition du choix et des prix des médicaments par les lobbies pharmaceutiques, la SSEU restaurera la prise en charge à 100 % des frais de santé pour toutes et tous. Elle financera la reconstruction des services de soins pour répondre aux besoins hors des logiques de profit.
- La SSEU créera un service public du médicament incluant les soins non chimiques et naturels.

Droit à l'alimentation choisie de qualité

- **Un montant d'achat en alimentation**, utilisable auprès des professionnel.les conventionné.es, **sera attribué à toutes les personnes vivant sur le territoire**. Des cantines accessibles à tou.tes seront ouvertes et multipliées.
- **Le choix de ce qui sera produit** et la définition des objectifs écologiques et sociaux pour l'alimentation, **seront faits par les bénéficiaires** et les professionnel.les concerné.es au sein des instances de SSEU.
- Par le financement du réseau conventionné, **la SSEU développera les filières de production, de transformation et de distribution répondant aux besoins et aux objectifs écologiques et sociaux définis**. L'agriculture paysanne et agroécologique sera développée à grande échelle.

Droit à l'eau et à l'énergie

- Pour chaque foyer, **les premiers litres et les premiers kilowatt-heures utiles par mois seront pris en charge.**
- Afin de réduire le niveau global des consommations, **des contrats d'objectif seront établis** entre les personnes, les bailleurs et les instances de SSEU.
- Tenant compte des conditions de logement, **les consommations dépassant la base prise en charge seront soumises à une sur-facturation** reversée à la SSEU.
- S'appuyant sur la reprise en main et l'élargissement des services publics concernés, **la production en énergies renouvelables et l'approvisionnement en eau seront développés dans le cadre du conventionnement** jusqu'à répondre aux besoins.

Droit au logement économe en énergie

- Le droit au logement garanti par la SSEU visera **l'accès à toutes et tous à des logements conventionnés de bonne qualité énergétique et d'habitation.**
- La SSEU financera le développement d'un **important parc immobilier locatif conventionné**, public et privé, gérés avec les habitant.es et garantissant la tenue des objectifs de sobriété énergétique.
- La réduction des consommations en énergie implique une baisse des surfaces habitées pour les personnes aujourd'hui les mieux logées. **Les financements visant le développement des logements conventionnés et leur accès au plus grand nombre seront donc associés à une surface optimale par personne.**

Droit au revenu et au travail choisi

- **Une base importante et stable de revenu sera garantie à tou.tes par la SSEU sur toute la durée de vie.** En cas de maladie, de rupture de contrat de travail ou d'intermittence, les revenus dépassant cette base seront maintenus durablement. Les revenus versés par la SSEU, dont les pensions de retraite, seront plafonnées.
- **Toutes les personnes exclues du travail**, travaillant dans des conditions dégradantes ou dans des secteurs devant être réduits ou mis à l'arrêt, **pourront travailler si elles le souhaitent au sein du réseau conventionné.**
- **Les critères de conventionnement garantiront que ce travail soit émancipateur**, riche de sens et créateur de relations humaines constructives et solidaires.

Autres droits à envisager ?

- Dans le principe, **l'accès aux transports en commun** pourrait être pris en charge par la SSEU. **L'éducation gagnerait à être aussi gérée par et pour la population** sur la base de droits garantis par la SSEU.
- Pour autant, la cotisation ne peut pas se substituer à l'ensemble des prélèvements fiscaux. **Une véritable reprise en main démocratique des services publics, impliquant les bénéficiaires et les salarié.es dans la gestion** semble donc constituer un objectif majeur à associer à l'élargissement de la Sécu.
- **Pour la culture**, sans nouveau droit, la SSEU pourra garantir des conditions de vie, de revenu et de travail favorisant la création artistique et son accès à tou.tes.

Organisation du local au national

- Les caisses et les instances décisionnelles gérant la SSEU seront organisées de manière ascendante du local au national.
- Les décisions seront prises au plus près des personnes et des territoires. Les instances régionales et nationales gèreront uniquement les questions nécessitant une coordination ou des moyens mutualisés plus larges, en interaction avec les instances locales.
- Le lien et la proximité avec les territoires de vie favorisera l'implication collective.
- Un cadre national commun, élaboré et validé collectivement, définira les principes et les orientations à mettre en œuvre à tous les niveaux de l'organisation.

Fonctionnement démocratique inédit

- **Le fonctionnement démocratique de la SSEU soutiendra la participation du plus grand nombre** dans les processus de délibération, de contrôle et d'évaluation.
- **Les instances et caisses de SSEU associeront par collège** les bénéficiaires, les membres du réseau conventionné et les organisations citoyennes et syndicales garantes du système. Elles seront renouvelées régulièrement pour dynamiser l'implication collective. **Les collèges décisionnaires seront constitués par tirage au sort.**
- **Développant les pratiques d'intelligence et de décision collective hors logique majoritaire, la SSEU favorisera l'engagement commun face aux défis écologiques, sociaux et solidaires.**

Universalité et démocratie sociale

- **L'universalité** garantit les mêmes droits à toutes les personnes vivant sur le territoire. **C'est un des principes fondateurs de la Sécurité sociale.** C'est un rempart contre toutes les discriminations.
- **Tout en assurant l'égalité des droits entre toutes et tous,** la SSEU garantira que chacun.e cotise selon ses moyens pour recevoir selon ses besoins. **Elle mettra ainsi la richesse des plus riches au service de l'engagement collectif.**
- **Organisée selon le principe de démocratie sociale,** comme la Sécurité sociale en 1946, **la SSEU sera gérée par et pour la population** pour répondre à ses besoins sans soumission aux intérêts financiers.

Gestion par branche et développement global

- Au sein d'un Régime général unique, avec autonomie de gestion entre les différentes branches concernées, **la SSEU organisera le développement des droits et des secteurs d'activité conventionnés dans leur globalité.**
- **Les instances de la SSEU** évalueront les besoins par branche et **détermineront le niveau global de cotisation nécessaire pour répondre à l'ensemble des objectifs.**
- Pour chaque branche **des instances distinctes assureront :**
 - **la gestion des cotisations, des droits et du subventionnement des structures** conventionnées,
 - **le conventionnement** des structures concernées,
 - **la définition des objectifs** sociaux et écologiques,
 - **le contrôle et l'évaluation** de ce qui est mis en œuvre.

Autonomie par rapport à l'État

- Dans le système actuel, on constate qu'à l'opposé de ses missions, **l'État se met plus souvent au service de la finance** qu'au service de l'intérêt général.
- Comme en 1945, **La SSEU reprendra en main la gestion de la Sécurité sociale** et élargira les droits garantis en gestion **démocratique autonome par rapport à l'État**.
- Pour remplir ses objectifs, **la SSEU aura cependant besoin de lois en sa faveur** garantissant notamment des niveaux de cotisation à la hauteur des besoins.
- La concrétisation de la SSEU impliquera donc **un changement des institutions** visant la mise en œuvre **d'une véritable démocratie sociale, écologique et solidaire** échappant à l'emprise des lobbies financiers.

Pourquoi opter pour le tirage au sort ?

- **Le tirage au sort** utilisé pour la Convention citoyenne pour le climat a montré la pertinence de ce nouveau mode de fonctionnement démocratique.
- 150 personnes, représentant la diversité de la population, ont été tirées au sort **et indemnisées pour leur travail**. Le cadre posé leur garantissait la **possibilité de se former et de s'informer auprès des experts de leurs choix**.
- **Ce système a été efficace pour proposer des mesures engageantes répondant à l'intérêt général**. A l'opposé, servant les intérêts des lobbies, le pouvoir les a rejetées.
- Adapté et protégé des logiques de profit, ce système **peut donner au plus grand nombre la maîtrise des choix qui nous concernent collectivement** au sein de la SSEU.

Financement du réseau conventionné

- **La carte vitale SSEU donnera accès aux droits** auprès du réseau conventionné.
- Selon le principe du « Tiers payant », **les caisses de SSEU rembourseront aux structures concernées le coût des biens et des services** attribués aux bénéficiaires.
- **Pour garantir la mise en œuvre des droits** tout en répondant aux objectifs sociaux et écologiques fixés, **la SSEU subventionnera le développement du réseau conventionné.**
- Sous contrat, **elle prendra en charge les investissements et les frais de fonctionnement nécessaires** pour atteindre les objectifs de développement permettant de répondre à l'ampleur des besoins.

Économie alternative conventionnée

- Le conventionnement engagera les structures du réseau à **respecter les critères et à mettre en œuvre les objectifs sociaux, écologiques et solidaires** définis avec elles.
- **Les subventions de développement du réseau conventionné** comme le remboursement des frais liés aux droits **seront conditionnés au respect des engagements.**
- Avec le conventionnement, **la SSEU définira des axes de progression écologique. Elle soutiendra les modes de gestion participative.** Elle limitera les écarts de salaires et le versement de dividendes aux actionnaires si il y en a.
- L'efficacité des mesures sociales et écologiques décidées et mises en œuvre collectivement feront l'objet d'évaluations régulières par les instances de la SSEU.

Réseau conventionné et monnaie « Sécu »

- La SSEU développera un large réseau conventionné incluant les filières de production nécessaires pour répondre aux objectifs sociaux et écologiques visés.
- Plus les secteurs concernés seront diversifiés, plus les structures conventionnées pourront interagir entre elles, sans besoin de se fournir auprès de l'économie marchande hors critères de conventionnement.
- Grâce à la mise en œuvre d'une monnaie nationale « Sécu », complémentaire de l'euro et utilisable uniquement entre les membres du réseau conventionné, les sommes versées par la SSEU en « monnaie Sécu » resteront au sein du réseau, au service du projet social, écologique et solidaire porté collectivement.

Services publics conventionnés

- Les services publics répondant aux missions de sécurité sociale et écologique seront conventionnés.
- Ils devront respecter les critères et porter les objectifs sociaux et écologiques de la SSEU. Cela impliquera notamment la participation majoritaire des bénéficiaires et des salarié.es dans leurs instances de décision. **La reconstruction du service public de la santé** sera menée dans ce cadre.
- Les secteurs de l'alimentation, du logement, de l'énergie et de l'eau **associeront aussi des structures de droit privé, des coopératives et des services publics**. Pour répondre à l'ampleur des besoins, ces services publics pourront être renforcés et étendus sous gestion démocratique.

Transformation des systèmes de production

- La SSEU organisera et financera la transformation et la relocalisation des systèmes de production indispensables pour garantir les droits et à pour répondre aux objectifs portés collectivement.
- Cela concernera notamment les activités industrielles nécessaires au développement du réseau conventionné, comme par exemple la fabrication des moyens de production en énergies renouvelables.
- Le conventionnement de ces activités industrielles impliquera la limitation de leurs productions aux besoins, leur sécurisation pour la population et pour les salarié.es, l'augmentation de leur efficacité énergétique et la préservation des ressources et des écosystèmes.

Vers une économie des communs

- Des mesures seront prises concernant les infrastructures et les patrimoines productifs, fonciers ou immobiliers indispensables à l'accomplissement des missions de sécurité sociale et écologique.
- Au-delà des rachats ou préemptions qui pourraient être réalisés par l'État, **la SSEU soutiendra la gestion commune des moyens de production répondant à l'intérêt collectif.**
- Les détenteurs des biens concernés pourront notamment **transformer la valeur de leurs propriétés en parts sociales coopératives.** Ces parts leur donneront une seule voix dans les décisions collectives. La revente éventuelle de leurs parts sociales se fera sans plus-value pour éviter tout profit sur les investissements collectifs réalisés.

Réseau de prestataires agréés

- En phase de lancement, **le réseau conventionné ne sera pas en capacité de fournir immédiatement la totalité des biens et des services nécessaires.** Il devra être développé pour garantir rapidement l'accès aux droits institués.
- Parallèlement à ces efforts de développement, **un réseau de prestataires sera constitué. Ces prestataires assureront la couverture des besoins** tant que cela sera nécessaire, avec des contrats spécifiques qui pourront évoluer vers le conventionnement s'ils le souhaitent.
- **Ces prestataires seront agréés chaque année par la SSEU sur une base de critères adaptés.** Les agréments ne donneront pas accès aux financements dédiés au développement du réseau conventionné.

Financement par les cotisations sociales

- Depuis 1946, **les cotisations sociales**, prélevées sur la richesse produite par le travail, **correspondent à la mise en commun d'une part des salaires** qui revient à chacun.e sous forme de droits universels garantis.
- Le financement de la SSEU sera établi sur cette base fondatrice **avec l'objectif de prélever plus de cotisations pour garantir plus de droits à toutes et tous.**
- L'ensemble des droits ainsi garantis **représenteront une valeur moyenne de plusieurs centaines d'euros mensuels par personne.**
- **Ces droits constitueront une base de revenu socialisé** non monétaire répondant aux besoins essentiels de chacun.e sur toute la durée de vie.

Cotisations hauts salaires et dividendes

- Comme pour la santé aujourd'hui, respectant le principe d'universalité, **les personnes percevant des revenus élevés bénéficieront des nouveaux droits** mis en place.
- En contre-partie, chacun.e cotisera à la hauteur de ses moyens. Pour cela, **les taux des cotisations prélevées sur les hauts salaires seront croissants et sans plafonnement.**
- Aujourd'hui, **une part grandissante de la richesse produite est captée par les actionnaires** aux dépens des salaires et des cotisations sociales.
- **Des cotisations spécifiques à taux croissant et sans plafonnement seront donc aussi instituées et prélevées sur les dividendes.** Elles permettront notamment de financer le développement du réseau conventionné.

Au-delà des cotisations

- Par nécessité de réduire ou d'arrêter une partie des activités menaçant notre survie collective, ou pour cause de récession économique globale, **la diminution prévisible des montants de cotisation prélevés** risque d'empêcher le développement nécessaire de l'économie alternative conventionnée.
- **La SSEU va donc devoir envisager comment augmenter ses sources de financement au-delà des cotisations** dans le respect de ses objectifs sociaux, écologiques et démocratiques.
- **Les recours à l'emprunt bancaire** ou à un système de **création monétaire dédiée** doivent être anticipés pour pouvoir faire face aux défis de demain.

Banque Sécu conventionnée

- Pour augmenter sa capacité de financement, utiliser le pouvoir financier au service de l'intérêt général, et avoir la maîtrise des moyens générés, la SSEU pourra **constituer et conventionner une banque Sécu** permettant de répondre à ses objectifs sociaux et écologiques.
- **Pour 100 milliards d'euros apportés en fonds propres par la SSEU, la banque conventionnée pourra prêter 500 à 600 milliards d'euros pour le développement du réseau conventionné.** (*Ratio de solvabilité bancaire actuel*)
- Une part permettra notamment de financer les structures agréées en « monnaie Sécu ». Cette monnaie ne sera **utilisable qu'auprès du réseau conventionné et pour payer les cotisations permettant de rembourser le prêt.**

Création monétaire sans dette

- Face à l'accélération des dégradations écologiques et sociales, **des voix s'élèvent en faveur d'une création monétaire d'ampleur, sans dette, dédiée aux investissements considérables qu'il faut faire pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050.**
- Les banques centrales telles que la BCE (Banque centrale européenne) peuvent créer de telles masses monétaires.
- Si tel était le cas, **la SSEU serait l'institution nationale la mieux placée** pour bénéficier de ce financement par création monétaire sans dette. **Elle garantirait qu'il soit géré démocratiquement pour transformer et réorganiser collectivement la production et la consommation** selon des objectifs sociaux et écologiques élevés.

Démocratie sociale, écologique et solidaire

- Nous avons besoin de rompre avec la toute-puissance d'une minorité qui menace la survie de l'humanité au nom de ses profits.
- Dépassant les programmes politiques, nous voulons porter avec le plus grand nombre un projet de grande transformation capable de durer au-delà des échéances électorales, comme ce fut le cas pour la Sécu.
- Ce projet peut motiver la prise en main des pouvoirs politiques et institutionnels en vue de construire une véritable **démocratie sociale, écologique et solidaire**.
- En élaborant et partageant le projet de SSEU, nous souhaitons rendre possible l'opportunité politique qui permettra sa mise en œuvre.

La force de ce que nous voulons

- Nous voulons plus de droits essentiels garantis à l'ensemble de la population, pour plus d'engagement collectif visant le changement radical nécessaire de nos manières de vivre, de nous entraider et d'agir.
- Pour y parvenir, nous voulons réveiller l'espoir.
- En permettant de répondre aux besoins essentiels de toutes et tous, et de relever ensemble les grands défis de notre siècle, le projet de SSEU veut nourrir le désir d'une profonde transformation enfin réalisable.
- Les puissances dominantes feront front contre ce projet. Nous voulons donc transformer l'envie collective en un puissant rapport de force déterminé à mettre en œuvre ce qui est vital pour l'humanité.

Besoin d'expérimentation

- Au-delà du travail de promotion auprès d'un nombre grandissant des personnes et d'organisations, **pour créer le rapport de force nécessaire** et être en capacité d'imposer les changements institutionnels visés, **le projet de Sécurité sociale et écologique universelle a besoin de s'enraciner dans des expérimentations à petite échelle.**
- **Les projets d'expérimentation concernant la Sécurité sociale de l'alimentation** sont en développement. Certains pourraient être porteurs du projet plus global de SSEU.
- En dehors d'un cadre national, **les expérimentations ne peuvent cependant intégrer l'ensemble des objectifs.** Il s'agit donc d'assumer et d'explicitier les écarts, **en référence claire avec les projets pensés à échelle macroéconomique.**

Le support SSEU Quésako ? a été conçu pour animer des ateliers rencontres selon le déroulé suivant :

Cinq groupes sont constitués et rejoignent successivement les tables regroupant les cartes par thème.

Les questions des groupes sont inscrites sur une feuille au cours de leurs passages. Ces questions sont restituées en grand groupe durant le positionnement des cartes sur le tapis de jeu. **La personne qui anime y répond avec les apports de chacun.e...**

Une séance préalable autour du film « La Sociale » de Gilles Perret facilite la compréhension de la Sécu telle qu'elle a été mise en œuvre en 1946 et 1947 par Ambroise Croizat.

Si cela vous intéresse, ou si vous souhaitez faire part de vos remarques, critiques ou suggestions, n'hésitez pas à nous contacter via le site www.cnnr-secu.fr

REPRENONS EN MAIN LA SÉCU !

Pour une protection
sociale et écologique
élargie à l'alimentation,
au logement,
à l'énergie...



Conseil National de la Nouvelle Résistance

www.cnnr.fr